



Assemblée générale

Fédération Française de Tir Réf. B340
Association B.O.T. 635026
Ligue 06
Samedi 05 octobre 2024
14h00 Salle des Menhirs Langon

Le président ouvre la séance avec 32 adhérents présents.

A l'ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan comptable 2023 / 2024
- Perspectives
- Bilan comptable prévisionnel
- Questions
- Conclusion

1. Bilan moral

a) Adhérents.

Le président fait un point de situation de l'évolution du nombre d'adhérents de l'association.

Saison	Nombre d'adhérents	Evolution	Evolution 2017 / 2024
2017 / 2018	17		+ 400 %
2018 / 2019	26	+ 53 %	
2019 / 2020	34	+ 31 %	
2020 / 2021	37	+ 9 %	
2021 / 2022	46	+ 24 %	
2023 / 2024	67	+ 46 %	
2024 / 2025	78	+ 16 %	

Le nombre d'adhérents a fortement évolué depuis la création du club et poursuit son augmentation sur les deux dernières saisons. Le nombre d'adhérents est pour l'instant limité autour de 80 personnes.

La priorité aux nouveaux adhérents est donnée :

- Aux couples
- Aux jeunes
- Aux femmes
- Aux personnes proches géographiquement du club

Il n'y a pas de quotas pour les gendarmes.

b) Travaux effectués.

Le président fait le point des travaux effectués.

Les derniers travaux effectués sur le 25 mètres sont :

- Construction d'un plancher
- Installation de moquette devant le pas de tir
- Retournement des bandes au niveau des cibles.

Les derniers travaux sur le 200 mètres sont :

- Mise en place des deux derniers containers.
- Suppression de l'effet blast suite aux travaux d'amélioration d'acoustique.
- Pose de la clôture et du portail.
- Drainage du pas de tir
- Fabrication de panneaux et mise en place des cibles.

Entretien des espaces verts : Entretien des buttes de tir

c) Conventions Gendarmerie.

Au total ce sont 4 conventions qui ont été passées avec la gendarmerie pour les deux stands de tir :

- Brigade de gendarmerie de Redon
- Brigade de gendarmerie DGA de Bruz
- Brigade de gendarmerie départementale d'Ille et Vilaine
- Brigade de gendarmerie départementale de Chateaubriant

Sauf exception le stand leur est réservé les mardis de chaque mois. En cas de changement de dates les adhérents sont prévenus par mail.

Une convention a été passée avec le club de tir de la Duguesclin pour l'utilisation du stand de tir 200 mètres.

d) Vie du club.

Au cours de la saison :

- Le site web a été créé
- Il a été planté 4 000 m² de terrain dans le cadre du reboisement.
- Des polaires siglées au logo du club sont en vente au prix de 50.00 €.
- Différents travaux ont été réalisés
- Le club a obtenu une subvention de 400 € du CDT 35 pour participer à l'achat des containers du 200 mètres.

- Le club recevra un don de 500.00 € de la société AVF protection.
- Un personnel du club a validé son CAC cette année ce qui porte à 5 personnes le nombre de détenteur.
- Le bureau de l'association s'élargit avec l'entrée de Gilles-Alexandre FREJUS en qualité de secrétaire adjoint et Fabrice LAFONTAINE en qualité de webmaster.

Le président remercie toutes les personnes qui participent à la vie du club et sans lesquelles toutes ces actions n'auraient pas pu être réalisées.

e) Cotisations

Adulte	160,00 €
Part de la FFTir	62,00 €
Part de la ligue	20,00 €
Part de CDT 35	2,00 €
Part du club	76,00 €
Jeunes	80,00 €
Part de la FFTir	42,00 €
Part de la ligue	15,40 €
Part de CDT 35	2,00 €
Part du club	20,60 €
<u>Droit d'entrée dans l'association (première inscription)</u>	50,00 €
<u>Second club</u>	100,00 €
<u>Séance découverte</u>	20,00 € par personne

2. Bilan comptable

Type	SOLDE au 31/08		1 229,95 €
	Recettes	Dépenses	
Licences	13 484,00 €	6 661,20 €	8 052,75 €
Conventions Gendarmerie	3 960,00 €		12 012,75 €
Convention Du Guesclin	2 000,00 €		14 012,75 €
Comité départemental	400,00 €	134,00 €	14 278,75 €
Formation		100,00 €	14 178,75 €
Travaux pelle		2 000,00 €	12 178,75 €
Rembours. prêt		1 500,00 €	10 678,75 €
Conteneurs		3 960,00 €	6 718,75 €
Administration		74,91 €	6 643,84 €
Banque		30,00 €	6 613,84 €
Travaux		1 788,86 €	4 824,98 €
Assurance		395,93 €	4 429,05 €
Loyer		150,00 €	4 279,05 €
Signalitique/cibles		413,01 €	3 866,04 €
Mousse phonique		299,20 €	3 566,84 €
Polaires	147,00 €	559,20 €	3 154,64 €
Divers		60,00 €	3 094,64 €
	21 220,95 €	18 126,31 €	3 094,64 €

Le bilan comptable a été adopté.

3. Perspectives

a) Identité des adhérents

Séniors 3	15
Séniors 2	18
Séniors 1	36
Dame 3	2
Dame 1	5
Cadet fille	1
Cadet garçon	1
TOTAL	78
8 femmes et 70 hommes	

A ce jour 13 licences n'ont pas été renouvelées .

14 membres sont inscrits en second club et 20 tireurs supplémentaires viennent s'ajouter occasionnellement pour le stand de tir 200 mètres suite à la convention passée avec le club La Dugesclin.

b) Adhésion

LA FFTir a augmenté de 2.00 € sa part à partir de cette saison. Cette augmentation sera reportée en 2025 / 2026 ce qui portera les cotisations à 162.00 € pour un adulte et 82.00 € pour un jeune.

Le nombre d'adhérents est pour le moment maintenu autour de 80 personnes afin de conserver une gestion humaine du club.

Cela permet notamment de :

- Limiter le travail administratif
- Limiter les nuisances sonores afin d'entretenir de bonnes relations avec nos voisins.
- Connaître les adhérents.
- Mieux gérer l'accès au stand de tir de 200 mètres, pour rappel ce sont des volontaires qui encadrent les séances de tir.
- Maintenir l'accès libre au stand 25 mètres.

c) Saison 2024 / 2025

Pour la saison 2024 / 2025 :

- Le stand de tir 200 mètres ouvrira au mois d'octobre avec une inscription sur le site internet. Les séances seront encadrées les jeudis et samedis (en phase de test) en fonction de la disponibilité des encadrants. Horaires de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, créneaux d'une heure.
- Il reste l'installation de 3 postes de tir supplémentaires sur le stand de tir 200 mètres et l'aménagement des parties bois sur le stand de tir 25 mètres avant leur homologation.
- Le reboisement concernera cette année 3 000 m² supplémentaires. Le club est à la recherche de plants et de graines.
- 2 places sont proposées cette année pour la formation CAC sur volontariat.

- Il est prévu l'installation d'une vidéo surveillance sur les stands.
- L'inauguration officielle sera prévue une fois les homologations obtenues.

d) Informations diverses

Le SIA est opérationnel, vous avez jusqu'au mois de décembre 2024 pour créer votre compte. Sans un compte vous perdrez le bénéfice de la détention de vos armes.

e) Tirs de contrôle

Les tirs de contrôle pour la saison 2024 / 2025 auront lieu de 14h00 / 17h00 :

- Le samedi 2 novembre 2024
- Le samedi 1^{er} février 2025
- Le samedi 3 mai 2025
- Le samedi 2 août 2025

4. Bilan comptable prévisionnel.

Type	Prévisionnel		
	Recettes	Dépenses	Solde
Licences	13 500,00 €	6 500,00 €	7 000,00 €
Conventions Gendarmerie	3 960,00 €		10 960,00 €
Convention Du Guesclin			10 960,00 €
Comité départemental	400,00 €	135,00 €	11 225,00 €
Don société AVF protection	500,00 €		11 725,00 €
Vente Polaires	200,00 €		11 925,00 €
Formation CAC		200,00 €	11 725,00 €
Travaux 25 mètres		2 000,00 €	9 725,00 €
Travaux 200 mètres		2 000,00 €	7 725,00 €
Vidéosurveillance		5 000,00 €	2 725,00 €
Inauguration		1 000,00 €	1 725,00 €
Administration		150,00 €	1 575,00 €
Banque		50,00 €	1 525,00 €
Assurance		600,00 €	925,00 €
Loyer		150,00 €	775,00 €
	18 560,00 €	17 785,00 €	775,00 €

Le bilan prévisionnel a été adopté.

5. Questions

- Est-il possible d'améliorer l'accès handicapé au 200 mètres ?
La question est prise en compte, l'accès fera l'objet de travaux.
- En quoi consiste l'installation de la vidéosurveillance ?
L'objectif est de surveiller le pas de tir 25 mètres afin de vérifier le respect des règles de sécurité de la FFTir.
- Est-ce qu'il y a des restrictions de calibre dans l'utilisation du stand de 200 mètres ?
Non pas de restrictions.
- Est-il possible d'avoir plusieurs postes de 50 mètres ?
La question sera abordée au niveau du bureau.
- Présentation du site internet et de la réservation du stand 200 mètres et 50 mètres. Le club a acheté un lot de cible 200 mètres qui seront en vente par le directeur de tir sur demande.

6. Conclusion

Le président remercie l'ensemble des membres pour leur participation à cette assemblée générale et lève la séance.

